

4 février 2019
Français
Original : anglais

**Groupe d'experts des Nations Unies
pour les noms géographiques
Session de 2019**

New York, 29 avril-3 mai 2019

Point 5 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Rapports des gouvernements sur la situation
dans leur pays et l'état d'avancement des travaux
de normalisation des noms géographiques**

Rapport de la Pologne

Résumé**

Le rapport complet fournit des informations sur les progrès accomplis par la Pologne dans l'établissement des noms géographiques depuis la onzième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, tenue du 8 au 17 août 2018.

Organismes nationaux de toponymie. En Pologne, deux commissions sont chargées de la normalisation des noms géographiques : la Commission pour la détermination des noms de localités et des objets physiographiques, relevant du Ministère de l'intérieur et de l'administration, qui établit les noms utilisés à l'intérieur du territoire polonais, et la Commission de normalisation des noms géographiques extérieurs à la République de Pologne, rattachée à la Direction du service cartographique, qui est chargée de normaliser les noms géographiques du monde en polonais, en définissant les principes de romanisation des langues qui utilisent des systèmes d'écriture non latins. Cette dernière représente la Pologne auprès du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques et participe à des conférences et réunions internationales sur les noms géographiques.

Nomenclature nationale. La nouvelle édition de la nomenclature polonaise, qui contient 103 086 noms officiels de localités et de leurs éléments constitutifs, a été publiée en octobre 2015. Les modifications apportées aux noms inscrits sont publiées chaque année au Journal officiel de la République de Pologne et entrent en vigueur le 1^{er} janvier.

* GEGN.2/2019/1.

** Le rapport complet (GEGN.2/2019/8/CRP.8) a été établi par Maciej Zych (Commission de normalisation des noms géographiques extérieurs à la République de Pologne). Il pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, à l'adresse suivante : https://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/1st_session_UNGEGN.html.



Régions multilingues. La loi du 6 janvier 2005 relative aux minorités nationales et ethniques et aux langues régionales autorise l'emploi de noms traditionnels dans une langue minoritaire comme « noms complémentaires ». Depuis 2005, les noms de 1 246 localités ont été établis dans une langue minoritaire, soit 359 en allemand, 821 en kachoube, 30 en lituanien, 27 en biélorusse et neuf en lemkovien.

Exonymes. Une nouvelle liste d'exonymes a été publiée à la fin de l'année 2013. Elle contient les noms en polonais de 13 358 objets géographiques situés hors des frontières de la Pologne. Une deuxième édition de la liste devrait être publiée fin 2019.

Fichiers de données toponymiques. Le Centre principal de géodésie et de cartographie, qui relève de la responsabilité de la Direction du service cartographique, est chargé de tenir le répertoire toponymique national. Ce répertoire contient actuellement environ 252 000 noms.

Noms de pays. La quatrième édition de la liste officielle des noms de pays et de territoires non autonomes a été publiée à la fin de l'année 2017. Les noms des pays, des territoires et de leurs capitales figurant dans la liste ont été approuvés par le Ministère polonais des affaires étrangères. Une cinquième édition de la liste devrait être publiée au cours du deuxième semestre de 2019.
